L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 MARS 1884. 57me Année.

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 14 MARS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern' & Co., No 35 rue de Chartres
bottes, souliers et brodequins

Le projet de loi de M. Cockrell.

On sait que les Américains—et nous leur en faisons nos compliments—sont forts en géographie, et, comme ils sont, avant tout, commerçants et trafiquants, c'est au point de vue de leurs ressources commerciales et industrielles qu'ils étudient les pays étrangers.

Or, il y a des contrées dont ils ont tout particulièrement la prétention d'accaparer le trafic, lequel leur appartient de droit, et ils veulent l'enlever à l'Angleterre, la puissance qui s'en est emparée, et selon sa coutume, en use et abuse. Nous voulons parler des Antilles, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, côte occidentale et côte orientale.

Comment donc, dominés qu'ils sont par de semblables idées, et nourrissant d'aussi hautes ambitions commerciales, ont-ils toujours vécu dans la plus profonde ignorance des besoins des républiques de race latine? Aussi se sont-ils bornés jusqu'ici à exporter, du mieux qu'ils le pouvaient, un peu au hasard, leurs grains de l'Ouest, en retour des quelques produits tropicaux qu'ils en tiraient.

C'est pour changer cette situation anormale et préparer un immense développement du trafic de l'Union dans les différentes régions de l'Amérique du Sud, que le sénateur Cockrell vient de présenter un projet de loi.

Le *Times-Democrat*, à qui l'auteur l'avait communiqué, en a publié le texte, il y a deux ou trois jours, absolument comme l'*Abeille* a traduit, dernièrement, après l'avoir reçu de M. Carleton Hunt, le bill que l'honorable représentant de notre premier district, au Congrès, avait soumis à la Chambre, en vue de protéger et de développer les constructions maritimes aux Etats-Unis.

Il est bon, suivant nous, que ces communications aient lieu ; elles resserrent les relations d'idées entre le législateur et les organes de l'opinion publique qui poursuivent le même but que lui, et appartiennent au même parti politique, ou à la même école économique ; elles servent à propager dans les esprits, à populariser, une mesure, souvent, très utile à l'Etat; au besoin, elles provoquent, à l'avance, une pression bienfaisante sur le Congrès en faveur de l'adoption de la mesure. Or, le projet de M. Cockrell, comme celui de M. Hunt, est de ceux que l'on ne saurait assez appuyer dans la Presse et devant l'Assemblée Nationale. Ajoutons que notre port est directement intéressé à son adoption, et tirerait d'immenses avantages des conséquences qui en résulteraient.

Les voici en quelques mots :

Afin de développer le commerce de l'Union dans toute l'étendue de l'Amérique latine ; par suite de l'ignorance où nous sommes, généralement, des besoins de cette vaste région et des articles qui trouveraient un excellent placement sur ses marchés, M. Cockrell demande la nomination, pour un terme de deux ans, d'une Commission composée de trois membres compétents, qui parcourraient les seize Etats de l'Amérique latine, dans l'ordre ci-dessous indiqué : le Mexique, le Guatemala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, la Costa Rica, la Colombie, le Venezuela, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, la République Argentine, le Chili, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil.

Ils iraient, de ci de là, interrogeant, scrutant, recueillant soigneusement des informations sur l'esprit, les tendances, les besoins matériels des populations ; chercheant à créer des relations d'amitié et de commerce là où elles n'existent pas ; à resserrer, à fortifier, celles qui existent déjà ; à développer, à multiplier les communications postales et les moyens de transport entre les différentes parties d'un même Etat, ou entre tous ces Etats et ceux de l'Union. Au bout de deux ans, ils feraient, au Congrès, un rapport détaillé de tout ce qu'ils auraient vu, appris et recueilli, sous forme de notes ; et la Chambre, d'un côté, l'administration, de l'autre, agiraient en conséquence. Ils recevraient, chacun, en retour des services qu'ils rendraient, une somme de $5000, s'adjoindraient un interprète, aux appointements de $2500 par an, et auraient, de plus, à leur disposition, pour faire face aux dépenses que nécessiterait leur enquête officielle, $35,000, de l'emploi desquels ils rendraient fidèlement compte—en tout $70,000.

En vérité, voilà un projet qui nous paraît fort utile ; il est bien conçu, et il n'arrivera à personne de le trouver trop coûteux.

Nous ne trouvons qu'une observation à ajouter — c'est qu'il est de toute nécessité que les choix soient bons, que toute question de parti soit mise de côté, en cette affaire, et que l'autorité chargée des nominations, ne vise qu'à s'assurer le concours de trois hommes parfaitement capables et d'une compétence reconnue. Ainsi choisie, ainsi lancée, la Commission que demande M. Cockrell peut et doit rendre d'éminents services au pays, et nous chercherons en vain les objections que l'on pourrait opposer à la prompte mise à exécution de la mesure.

Nous ne sommes pas de ceux qui affirment bien haut que le commerce des régions de l'Amérique peuplées par la race latine revient, de droit ou par privilège, aux Etats-Unis ; selon nous, en tous les pays du monde, le négoce appartient au plus actif, au plus habile, et nous ne pouvons vous féliciter le Congrès de s'occuper enfin, de cette grave question, qui devrait, depuis bien longtemps, avoir été l'un des principaux objets de ses délibérations. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existe, entre nous et ces contrées, des rapports d'intérêts matériels et d'institutions politiques qui font absolument défaut entre elles et l'Angleterre ; c'est qu'aux yeux de tout homme sensé, il est naturel qu'entre deux parties de l'Amérique, comme celle que nous avons peuplée et transformée, et celle que la race latine est en train de peupler et de transformer, il règne d'étroits liens d'amitié et de trafic, et qu'en s'emparant de ce commerce, en l'enlevant à l'absorbante, l'insatiable Grande-Bretagne, elle est sûre de s'attirer les éloges et les applaudissements des nations civilisées. Le monde est fatigué du monopole qu'exerce sur lui, et à ses dépens, l'île qu'on prétend si bien ancrée, et tout effort tenté dans ce but, ne peut que provoquer ses sympathies, mériter ses remerciements.

Il appartient à la Nouvelle-Orléans de se mettre à la tête du mouvement ; elle n'a qu'à y gagner prodigieusement, car elle est le port qui sert de trait-d'union entre ces vastes et fertiles régions, d'un côté, et l'Ouest, le centre de l'Union, la grande vallée du Mississippi, de l'autre. Elle n'a qu'à le vouloir, pour devenir le centre de l'immense commerce.

Le voudra-t-elle ?

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 23 février.

L'Etoile Rouge, la maison pouvant satisfaire tout le monde.

La *République Française*, à propos de l'Algérie :

Voilà un pays dont les recettes, avant 1870, ne dépassaient pas 11 millions. Au budget de 1884, les ressources qu'il doit fournir à l'Etat par le moyen des patentes, taxes spéciales, contributions arabes, produits du domaine, produits des forêts, enregistrement et timbre, douanes, contributions diverses, postes et télégraphes, produits des amendes, etc, sont évaluées à près de 34 millions. Et très-certainement ces évaluations seront dépassées d'un exercice à l'autre. La plus-value, pour les dernières années, est de 2,500,000 francs.

Ces résultats sont à coup sûr des plus satisfaisants. Ils prouvent que l'Algérie se développe et produit. Ils sont évidemment de nature à encourager le gouvernement à poursuivre dans la voie où il est engagé, à continuer à appliquer la politique économique qui a si bien réussi. Traité, nous ne dirons pas avec une bienveillance spéciale, car toutes les parcelles du territoire national ont droit à cette bienveillance, mais avec une douceur intelligente et prévoyante, cet établissement colonial a donné à la métropole beaucoup plus qu'on n'avait prévu. Nous ne disons pas que l'Algérie verse au Trésor métropolitain un excédant de revenu, ni même qu'elle couvre ses dépenses locales ; ce serait inexact. Nous ne cherchons pas non plus, dans un autre ordre d'idées, à évaluer ce qu'elle peut rendre dès aujourd'hui à la mère patrie, sur ce qu'elle a coûté, par l'activité qu'elle donne à l'industrie et au commerce de la France ; nous nous en tenons simplement à la question budgétaire, et nous constatons qu'en treize ans ses recettes ont triplé.

Etrangers! Etrangers! Allez à l'Etoile Rouge.

Nous lisons dans le *Temps*, de Paris, du 28 février :

Les journaux religieux ont donné hier des extraits des amendements adressés par les évêques des différents diocèses aux catholiques.

L'évêque d'Aix, M. Forcade, après avoir exposé le mal qui se fait à tous les degrés et dans tous les rangs de la société, prêche la nécessité de la pénitence et de la réparation. Il recommande particulièrement "aux personnes du sexe de reconnaître à ce luxe désordonné du vêtement qui leur est devenu si commun, quoiqu'il offense autant le bon goût que la décence".

L'évêque de Bourges, M. Marchal, regrette le temps où l'édonisme était tout entière imprégnée de religion.

L'archevêque de Reims, après avoir exposé l'organisation de l'Eglise, déclare "qu'elle rend aux sociétés humaines de grands et précieux services, en affermissant leur stabilité et en assurant leur prospérité par la sanctification de leurs membres".

Le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, constate "que l'empire de Satan grandit chaque jour". Il donne donc des avis aux hommes réfractaires à la loi chrétienne et se plaint, lui aussi, du luxe inconsidéré des femmes.

M. Delanoy, évêque d'Aire et d'Ax, dénonces et stigmatise "ces romans, ces feuilletons, ces journaux illustrés, toutes ces publications éhontées à l'aide desquelles on travaille à pervertir les mœurs, et pour lesquelles il a fallu trouver un nouveau mot qui restera comme un stigmate pour le pays qui les tolère".

Il s'occupe aussi des manuels d'enseignement civique, blâme particulièrement celui de M. Compayré, et signale en particulier, comme une "impiété monstrueuse", ce qui est dit du mariage religieux, que l'auteur déclare inutile.

M. Fava, évêque de Grenoble, s'attaque principalement à la franc-maçonnerie. Il rappelle les condamnations répétées dont elle a été l'objet de la part des papes.

M. Bonange, évêque de Langres, demande aux parents "d'avoir le courage de défendre leur foi, et de se lever généralement pour interdire aux instituteurs de leurs enfants l'emploi des livres que leur foi condamne.

M. Cattean, évêque de Luçon, rappelle les enseignements des livres saints sur la nécessité et la puissance de la prière.

M. de Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, a donné pour fête à son mandement "la Croix" qui est "aujourd'hui bannie de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos chemins". Il s'élève contre la statue du conventionnel et évêque Grégoire "qui va être élevée sur l'une des places de la seconde ville de son diocèse, et qui sera un outrage non pas à une minorité quelconque, mais à la majorité catholique du pays".

Pantoufles pour dames et pour messieurs à l'Etoile Rouge.

Depuis un mois environ, Mlle de Broen, jeune personne appartenant à une riche famille anglaise, a ouvert, 39, rue Bolivar, Paris, un fourneau économique qui rend les plus grands services.

Le fonctionnement en est très curieux. Dès une heure de l'après-midi, une foule de misérables se presse devant la porte, rue Bolivar. Le contrôleur ramène à chaque arrivant un numéro d'ordre en commençant par les femmes. Tout ce monde prend place sous le hall.

Mlle de Broen, en robe de laine noire, avec un grand tablier blanc, préparé elle-même les "portions", en puisant dans deux gigantesques marmites, contenant la soupe et les légumes. Douze aides circulent, mettent à chaque place sur les tables un bol de soupe, une cuiller, une assiette de légumes et une demi-livre de pain. Les tables reçoivent quatre-vingt-dix-huit convives à la fois. Et cela se renouvelle souvent six ou huit fois par après-midi.

Ce fourneau économique n'est d'ailleurs que la dernière des fondations de Mlle de Broen : chassée de Paris par la guerre, lorsqu'elle y revint, elle fut frappée et violemment émue par la misère des quartiers pauvres. Elle s'établit alors à Belleville, loua une grande maison et consacra sa fortune à la création d'un dispensaire, d'un orphelinat, d'un ouvroir et d'une école comptant 100 élèves.

Chaque année, les amies anglaises de Mlle de Broen viennent chez elle faire une sorte d'apprentissage de la charité. Elles vont à domicile visiter les malades impotens, leur apportent des secours de toutes sortes, puis retournent en Angleterre, d'où elles envoient encore des souventions, malheureusement insuffisantes pour une tâche aussi large et de jour en jour plus lourde.

Une nouvelle pour le monde savant.

On écrit, de Matamoros, que le père Damaso Soto, qui habite l'Etat de Vera-Cruz, vient de découvrir le clef du langage astèque.

L'histoire des migrations de cette race est écrite sur des peaux d'animaux et la découverte du père Soto permettrait de connaître les origines véritables de ce peuple curieux que certains savants font descendre des races asiatiques.

Souliers de tous les genres et à tous les prix, à l'Etoile Rouge.

Une note du *Journal officiel*, France, prévient les candidats à l'Ecole polytechnique que le ministre de la guerre a fixé à 240 le nombre des élèves qui seront admis à l'école, à la suite du concours de cette année.—Les élèves démissionnaires seront remplacés.—La limite d'âge n'est pas reculée.

M. de Bismarck.

—Nous appelons l'attention sur le discours que M. de Bismarck vient de prononcer au Reichstag, et dans lequel il expose les raisons pour lesquelles il a cru devoir refuser de transmettre au Parlement la Résolution votée par la Chambre des Représentants à Washington, en mémoire de l'éminent Dr Lasker.

On trouvera cette défense du Chancelier à la colonne des dépêches.

Selon informations reçues par M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul-Général chargé du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, S. Ex. M. Jules Ferry, Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères, a décerné une médaille d'honneur en or, de première classe, à M. H. Boulanger, Chancelier de la Légation et Consulat Général de la République Française à Port-au-Prince (Haïti), ancien commis au Consulat Général de New York, en récompense du courage et du dévouement dont il a fait preuve en arrachant cent et quelques femmes et enfants aux horreurs du bombardement et du siège de Miragoâne (Haïti) durant la révolution qui a ravagé, l'année dernière, notre ancienne colonie.

La Délégation d'Alsace-Lorraine a examiné, dans sa séance du 22 février dernier, une pétition de M. Demling, de Mulhouse, qui soulevait la grave question fort intéressante pour les habitants des provinces annexées. M. Demling avait demandé pour son fils, dix-huit jours avant que ce dernier eût atteint l'âge de dix-sept ans, l'autorisation d'abandonner sa nationalité allemande ; ce droit, tout Allemand le possède, pourvu qu'il formule sa requête avant l'accomplissement de sa dix-septième année. Or, l'administration a tardé à répondre, et, quand l'affaire a été transmise au président du département, M. Demling fils avait, depuis la veille seulement, accompli sa dix-septième année. Le conseiller ministériel qui a pris la parole au nom du gouvernement a reconnu lui-même que toute demande d'abandon de la nationalité allemande faite avant l'âge de dix-sept ans doit être accordée. M. de Hofmann, sous-secrétaire d'Etat, a ajouté qu'il s'agissait ici d'interpréter une loi d'empire par voie administrative et que le ministère d'Alsace-Lorraine avait consulté le chancelier. L'office de l'intérieur a émis l'opinion, adoptée par tous les Etats allemands, que le moment désiré était celui où la demande, accompagnée des pièces à l'appui, est soumise à l'autorité supérieure. En outre, les jeunes gens qui ont dépassé l'âge de dix-sept ans sont encore en mesure de solliciter l'abandon de la nationalité allemande, pourvu qu'ils soient munis d'un certificat du bureau de recrutement constatant qu'ils ne sergent pas soulement à se soustraire au service militaire, mais qu'ils ont d'autres raisons pour changer de nationalité. Tout porterait à croire, dit M. de Hofmann, le cas du jeune Demling, puisqu'il a déjà passé six années dans un collège en France."

La Délégation d'Alsace-Lorraine a renvoyé la pétition de M. Damling au gouvernement.

La plus grande maison de chaussures (détail) c'est l'Etoile Rouge.

D'après une lettre adressée, de Kalisch, (Pologne russe) à la *Neue Freie Presse*, les troupes russes échelonnées le long de la frontière allemande ont reçu l'ordre de se retirer peu à peu sur Varsovie. Les pourparlers engagés pour la livraison de quantités considérables de provisions et de matériel pour la fin de mars à Varsovie ont été suspendus.

On annonce que la Pologne et la Lithuanie seront réunies en un seul gouvernement militaire sous le général Gourko.

L'administration civile de ces deux provinces restera séparée et sera confiée, celle de la Pologne à M. Apuchtine, celle de la Lithuanie à M. Kochanoff.

M. Canovas del Castillo, président du conseil d'Espagne, a déclaré à M. Castellar que, obéissant aux vœux de ses électeurs, il ne permettra jamais la propagande républicaine, même par des moyens pacifiques.

Chaussures pour dames, pour messieurs, pour enfants—à tous les prix, l'Etoile Rouge.

Au moment où la presse allemande fait tous ses efforts pour revendiquer les droits de la langue flamande en Belgique et pour représenter ce pays comme une dépendance des pays germaniques, il n'est pas sans intérêt de connaître les résultats statistiques accusés à ce sujet par la loi du 17 août 1873 qui a autorisé l'usage simultané des deux idiomes devant la justice criminelle et correctionnelle en Belgique.

Des renseignements transmis par les procureurs généraux au ministre de la justice et communiqués par ce dernier à la Chambre, il résulte que :

En matière criminelle :

1° Tous les réquisitoires et toutes les plaidoiries ont été prononcés en français devant les Cours d'assises du Brabant et de Limbourg.

2° Devant les Cours d'assises d'Anvers et des deux Flandres, 95 affaires ont été plaidées en flamand et 685 affaires ont été plaidées en français, à la demande ou du consentement des accusés.

En matière correctionnelle :

1° Les feuilles d'audience des tribunaux de Bruxelles, Louvain, Bruges et Tongres ne contiennent aucune mention relative à la langue employée dans les réquisitoires et les plaidoiries. A Bruxelles, d'après les souvenirs du greffier, 2 affaires seulement ont été plaidées en flamand depuis la mise en vigueur de la loi du 17 août 1873.

A Louvain, tous les avocats font usage de la langue française, à l'exception d'un seul qui plaide quelquefois en flamand.

A Bruges et à Tongres, les plaidoiries et les réquisitoires se font également en français.

2° Devant les autres tribunaux, 7,492 affaires ont été plaidées en flamand.

Toutes les autres affaires, au nombre de 32,294, dans lesquelles étaient impliqués des Flamands, ont été plaidées en français, à la demande des prévenus ou de leur consentement.

Pour remplir une liste de chaussures c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut aller.

La célébration du 82e anniversaire de la naissance de Victor Hugo avait attiré, le 27 février au soir, chez l'illustre poète, une grande foule.

Les salons étaient encombrés de fleurs. Une splendide gerbe de camélias blancs a été envoyée par la rédaction d'un journal de Rio-de-Janeiro. Sur le ruban tricolore qui liait les branches entre elles, on lettres d'or, on avait imprimé : "Au maître, au grand poète et au grand philanthrope, Victor Hugo !"

Le sculpteur Rodin avait envoyé le buste du poète. Par contre, le médaillon en bronze offert par le ministre de l'instruction publique n'était pas arrivé encore. On n'avait reçu hier que l'épreuve en plâtre, qui est très réussie.

Mlle Lamare, qui jouait il y a deux ans, à la Gaîté, un des enfants dans "Quatre-Vingt Treize," et qui est maintenant une grande fille, a dit des vers adressés à l'auteur de "l'Art d'être grand-père" par Amélie Perronet, l'auteur de "l'Art d'être grand'mère."

Victor Hugo portait vaillamment son quatre-vingt-deuxième anniversaire, et de manière à faire espérer qu'il en portera encore bien d'autres.

La société française d'encouragement à l'industrie laitière a décidé d'encourager les auteurs de monographies traitant de l'industrie des beurres et des fromages. Un concours spécial sera créé à ce sujet.

Eloquence officielle,

C'est d'il y a bien loin : au lyrisme voyage du Prince-Président à travers les départements.

A une gare quelconque, il est harangué par un maire affublé d'un uniforme de garde national—qui le gênait horriblement, par parenthèse.

Il débute ex-abrupto :

"Prince, je vous le dirai avec la franchise..... oui, j'oserai dire la rude franchise d'un soldat ! Il y eut des..... vous êtes l'homme qu'il faut à la France ! La République n'a pas de meilleur de plus ferme soutien que vous !..... Vive l'Empereur !"

La Isleno.—Crevasses.

Hier matin, à six heures, un écoulement s'était à la levée, au pied de la rue Lesseps, troisième district; des travailleurs ont été envoyés sur les lieux, et, à midi, l'ouverture avait été bouchée. L'eau est à la hauteur de la levée et on craint fort que d'autres écoulements ne se déclarent car de la rue Lesseps à la rue Louisa, la levée est en mauvais état.

—La crevasse Davis, paroisse St Charles, n'est pas encore bouchée. Le courant est si fort que l'eau emporte les sacs de sable à mesure qu'on les jette entre le bordage de fascines.

—Le capitaine Grant, surintendant du chemin de fer Mississippi Valley, a envoyé hier des matériaux pour consolider la levée Sarpy, en face de Hahnville, paroisse St Charles. Cette levée menace de céder à la pression du fleuve.

—On espère boucher, aujourd'hui ou demain, la crevasse de l'habitation Gauthreaux, à trois milles au-dessous de Napoléonville, sur le Bayou Lafourche.

—Dans la paroisse St-Jean-Baptiste, une crevasse s'est déclarée sur l'habitation "Wego".

—Les levées qui menacent le plus de céder entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge sont : la levée Arizona, près de l'habitation Southwood ; celle de l'habitation Star, près du bateau de poste St.-Gabriel ; celles d'Angelina, Sarpy et Oakland.

Le fleuve est si haut que l'eau passe par dessus les levées et inonde le chemin public. Sur tout le parcours du haut de la côte, on voit des travailleurs employés, jour et nuit, à rehausser les levées et à les consolider.

Dans certains endroits, le fleuve est si élevé que les bateaux ne peuvent arriver au rivage de peur d'accident.

On fait, en Floride, sur une assez grande échelle, l'élevage des bestiaux pour le compte de l'île de Cuba. Les chasseurs de bestiaux ont fort à faire pour les atteindre, au milieu des forêts, des broussailles, des marécages. Ils ont, pour ce service, les petits chevaux de la Floride qui sont extrêmement durs à la fatigue.

Le bétail est très inférieur ; c'est un des plus tristes spécimens de la race bovine.

Le trafic commence le 1er mai, et finit en juillet. Le dernier, on a expédié 17,000 têtes de bestiaux de Punta Rassa. L'office de l'intérieur a émis l'opinion, adoptée par tous les Etats allemands, que le moment désiré était celui où la demande, accompagnée des pièces à l'appui, est soumise à l'autorité supérieure. En outre, les jeunes gens qui ont dépassé l'âge de dix-sept ans sont encore en mesure de solliciter l'abandon de la nationalité allemande, pourvu qu'ils soient munis d'un certificat du bureau de recrutement constatant qu'ils ne sergent pas soulement à se soustraire au service militaire, mais qu'ils ont d'autres raisons pour changer de nationalité. "Tout porterait à croire, dit M. de Hofmann, le cas du jeune Demling, puisqu'il a déjà passé six années dans un collège en France."

La Délégation d'Alsace-Lorraine a renvoyé la pétition de M. Damling au gouvernement.

La plus grande maison de chaussures (détail) c'est l'Etoile Rouge.

D'après une lettre adressée, de Kalisch, (Pologne russe) à la *Neue Freie Presse*, les troupes russes échelonnées le long de la frontière allemande ont reçu l'ordre de se retirer peu à peu sur Varsovie. Les pourparlers engagés pour la livraison de quantités considérables de provisions et de matériel pour la fin de mars à Varsovie ont été suspendus.

On annonce que la Pologne et la Lithuanie seront réunies en un seul gouvernement militaire sous le général Gourko.

L'administration civile de ces deux provinces restera séparée et sera confiée, celle de la Pologne à M. Apuchtine, celle de la Lithuanie à M. Kochanoff.

M. Canovas del Castillo, président du conseil d'Espagne, a déclaré à M. Castellar que, obéissant aux vœux de ses électeurs, il ne permettra jamais la propagande républicaine, même par des moyens pacifiques.

Chaussures pour dames, pour messieurs, pour enfants—à tous les prix, l'Etoile Rouge.

Au moment où la presse allemande fait tous ses efforts pour revendiquer les droits de la langue flamande en Belgique et pour représenter ce pays comme une dépendance des pays germaniques, il n'est pas sans intérêt de connaître les résultats statistiques accusés à ce sujet par la loi du 17 août 1873 qui a autorisé l'usage simultané des deux idiomes devant la justice criminelle et correctionnelle en Belgique.

Des renseignements transmis par les procureurs généraux au ministre de la justice et communiqués par ce dernier à la Chambre, il résulte que :

En matière criminelle :

1° Tous les réquisitoires et toutes les plaidoiries ont été prononcés en français devant les Cours d'assises du Brabant et de Limbourg.

2° Devant les Cours d'assises d'Anvers et des deux Flandres, 95 affaires ont été plaidées en flamand et 685 affaires ont été plaidées en français, à la demande ou du consentement des accusés.

En matière correctionnelle :

1° Les feuilles d'audience des tribunaux de Bruxelles, Louvain, Bruges et Tongres ne contiennent aucune mention relative à la langue employée dans les réquisitoires et les plaidoiries. A Bruxelles, d'après les souvenirs du greffier, 2 affaires seulement ont été plaidées en flamand depuis la mise en vigueur de la loi du 17 août 1873.

A Louvain, tous les avocats font usage de la langue française, à l'exception d'un seul qui plaide quelquefois en flamand.

A Bruges et à Tongres, les plaidoiries et les réquisitoires se font également en français.

2° Devant les autres tribunaux, 7,492 affaires ont été plaidées en flamand.

Toutes les autres affaires, au nombre de 32,294, dans lesquelles étaient impliqués des Flamands, ont été plaidées en français, à la demande des prévenus ou de leur consentement.

Pour remplir une liste de chaussures c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut aller.

La célébration du 82e anniversaire de la naissance de Victor Hugo avait attiré, le 27 février au soir, chez l'illustre poète, une grande foule.

Les salons étaient encombrés de fleurs. Une splendide gerbe de camélias blancs a été envoyée par la rédaction d'un journal de Rio-de-Janeiro. Sur le ruban tricolore qui liait les branches entre elles, on lettres d'or, on avait imprimé : "Au maître, au grand poète et au grand philanthrope, Victor Hugo !"

Le sculpteur Rodin avait envoyé le buste du poète. Par contre, le médaillon en bronze offert par le ministre de l'instruction publique n'était pas arrivé encore. On n'avait reçu hier que l'épreuve en plâtre, qui est très réussie.

Mlle Lamare, qui jouait il y a deux ans, à la Gaîté, un des enfants dans "Quatre-Vingt Treize," et qui est maintenant une grande fille, a dit des vers adressés à l'auteur de "l'Art d'être grand-père" par Amélie Perronet, l'auteur de "l'Art d'être grand'mère."

Victor Hugo portait vaillamment son quatre-vingt-deuxième anniversaire, et de manière à faire espérer qu'il en portera encore bien d'autres.

La société française d'encouragement à l'industrie laitière a décidé d'encourager les auteurs de monographies traitant de l'industrie des beurres et des fromages. Un concours spécial sera créé à ce sujet.

Eloquence officielle,

C'est d'il y a bien loin : au lyrisme voyage du Prince-Président à travers les départements.

A une gare quelconque, il est harangué par un maire affublé d'un uniforme de garde national—qui le gênait horriblement, par parenthèse.

Il débute ex-abrupto :

"Prince, je vous le dirai avec la franchise..... oui, j'oserai dire la rude franchise d'un soldat ! Il y eut des..... vous êtes l'homme qu'il faut à la France ! La République n'a pas de meilleur de plus ferme soutien que vous !..... Vive l'Empereur !"

Théâtre de l'Opéra.

ORPHÉE AUX ENFERS a été très favorablement accueilli par le public d'hier soir ; public nombreux malgré les menaces du temps et le déplorable état de nos rues, déjà fort mal entretenues, même quand le ciel est dans tout son bleu, tout son resplendissement.

Il est sans nul doute dans cette opérette des pages qui ont vieilli, des pages surtout où Offenbach semble s'être reu et s'est répété par conséquent. Mais en définitive l'ouvrage reste toujours égayant, et avec une répétition ou deux de plus il marchera à la plus grande satisfaction de l'auditoire et pour le meilleur succès de tous.

Mlle Gossi, dont les progrès sont très notables, a été fort justement applaudie dans le divertissement du dernier acte.

Ces applaudissements elle les a retrouvés et partagés cette fois dans le pas comique d'usé avec Mlle Watson, qui porte très drôlement l'habit et les culottes. Un petit homme qui a du Mabille dans les jambes.

Ajoutons que sous le rapport des costumes, des décors, des accessoires, tout est soigné, et que le tableau final, avec son galop toujours entraînant, est tout un spectacle d'un charmant effet.

Mais pour l'amour des Dieux, des entr'actes moins longs. Deux de vingt cinq minutes. Le temps de refroidir même le public le plus chaud.

Demain en Matinée, *La Belle Hélène* ; le soir, *Les Deux Aveugles*, *Le Pianc de Berthe*, le joli petit acte que l'on sait ; un intermède musical, et enfin le second acte de *La Fille de Mme Angot*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — Ce soir, *Mestayer s Tourists*. Les représentations de cette troupe se termineront demain soir, et après demain viendra, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le début de la troupe Wyndham qui a fait grand bruit à Londres et dans toutes les villes importantes des Etats-Unis.

Cette pièce ira une quinzaine. On peut donc s'attendre à de la bonne comédie bien interprétée.

Des nattes en grande quantité en vente à l'Etoile Rouge.

Un membre de l'Académie du Gard (France), M. Boyer, vient de présenter à cette assemblée un trésor de l'âge de bronze. Il se compose de 286 objets : perles, anneaux, pendeloques, bracelets, perles en ambre, etc.

Ces objets ont été découverts dans les vieilles grottes de Vallon (Ardèche), par les ouvriers occupés à faire une ouverture nécessitée par des travaux de déblayement qu'entreprend une Société minière, dite Société des phosphates des Cévennes.

Ce petit trésor était contenu dans un vase en terre couvert d'une pierre plate. Deux autres vases, mais vides, accompagnaient celui-ci.

Le 26 février, a eu lieu chez M. Charles Porgès, rue Monoean, le premier essai fait à Paris de l'éclairage électrique système Edison, pour l'éclairage des appartements. A cette occasion, un bal des plus brillants réunissait les sommités de la science, de la politique, de la finance et de l'art.

Voici quelques détails intéressants publiés par un journal de France sur les forces militaires de la Russie :

L'armée russe compte actuellement 28,074 officiers de tout genre, et 745,145 sous-officiers et soldats. Ces forces sont réparties sur l'immense territoire de l'empire.

Le district militaire de Saint-Pétersbourg ne comprend que 82,470 hommes; en Finlande, il n'y a à l'exception de la petite armée finlandaise de 11 bataillons] que 13,845 hommes; par contre, il se trouve dans le district militaire de Varsovie 110,287 hommes, dans celui de Wilna 104,366 hommes, et au Caucase 99,454. L'Asie centrale est bien gardée : à Omsk, 20,838 hommes ; dans la Sibérie orientale, 17,058, et au Turkestan, 26,679 hommes.

Cathahut, un matin gascon de la plus belle venue, se moquait des tonnerres de Paris.

—Chez nous, dit-il, c'est bien autre chose : le tonnerre fait tant de vacarme que son bruit casse les oufs des poules !

Décédée jeudi, 13 mars 1884, à 11 h. A. M., MARIE EUGENIE FAZENDE, âgée de 2 ans et demi, fille de F. LÉON E FAZENDE et de MARIE PETITJEAN. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, 14 courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 194 Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Les journaux de Brownsville et San Antonio (Texas), sont priés de reproduire ces avis.

Musée de Dix Sous Cité du Croissant.

Ouvert tous les jours, de 11 heures A. M. à 10 heures P. M.

Curiosités nouvelles et Concert toutes les semaines.

Entrée : 10 sous ; sacs à toutes les parties de la salle.

14 mars—1m

Trouvée.—Une VACHE blanche et noire, (tête noire), mardi matin. Le propriétaire pourra la réclamer à M. Joseph Borden, 212 rue des Français, en payant les frais de publication.

14 mars—3f

Perdu, hier au chien de chasse, pointer, blanc et puce. La personne qui le ramènera au No 319 Bourbon, sera libéralement récompensée.

9 mars—3f

Perdu, jeudi matin, un petit chien noir dont les quatre pattes sont jaunes. Une récompense sera donnée à la personne qui le reconduira au No 158 de la rue St-Louis.

9mars—3f

DEMANDES.

AVIS—Un jeune Français, bachelier-ès-sciences, récemment arrivé d'Europe, désirerait trouver à s'employer, soit comme professeur, soit dans le commerce, à la Nlle Orléans ou à la campagne. Il fournira les meilleures références. S'adresser par lettres aux initiales L. B., au bureau de "l'Abeille". 13mars—12f

On demande—Comme couturière et femme de chambre, une Française intelligente et une femme parlant le français. S'adresser au No. 197 rue St. Joseph, de 9 h. à midi.

13mars—3f

Demande de Leçons et de Traductions

MME B. De LA HOUSSAYE désirerait donner des leçons de français aux demoiselles pensionnaires de l'institution, ou de la Nlle-Orléans, soit au domicile des élèves.

Elle se chargerait aussi de toutes copies ou traductions que l'on voudra bien lui confier.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de "l'Abeille." 21fév—

A VENDRE.

A vendre pour cause de départ, une épicerie (avec ou sans la Maison) bien achalandée, située à l'encoignure des rues Bergerons et Labarre, situé qu'une maison de résidence qui se trouve à côté de la grocerie. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

15mars—16 1s 23

A vendre—La propriété No 242, rue Johnson. Pour les conditions s'adresser à ANTOINE DORIGNOCOURT, notaire, 18 rue d'Orléans.

11 mars—12f

A vendre, pour cause de changement d'affaires le fonds d'une grocerie, situé au coin des rues Tyleon et Dauphine, Troisième District. L'acquéreur pourra, s'il le désire, louer ou acheter la propriété. Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux. 5mars—10f

Le public est prévenu que notre fils Constant Chagnard n'est d'aucune façon intéressé dans nos affaires et qu'il n'est autorisé à nous représenter ni à contracter une dette quelconque pour notre compte.

GUSTAVE CHAGNARD,
7 mars—6f ANGÈLE CHAGNARD.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois Plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE Etc.

9fév83—1an dim, mar, jeu

E. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—H Gallier Court—Nouvelle-Orléans, 12 mars 1884.—A une élection de cette compagnie, tenue le 5 du courant, les Directeurs suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante :

Jos. Hernandez,	B. Saloy,
Chas. DeRoyter,	J. N. Avegno
Robt. Mott,	J. J. McGinnis,
I. K. Small,	Louis Ruch,
	Emile G